

Compte-rendu de la réunion de directeurs n° 3 décembre 2015

Ordre du jour :

- Le vade-mecum RASED
- Les rencontres EPS
- Les rencontres musicales
- Le parcours m@gistère
- Les CUI aide à la direction
- L'orientation SEGPA
- Utilisation des carnets de réussites à l'école maternelle
- Points divers

Monsieur l'inspecteur remercie une nouvelle fois les directrices, les directeurs et l'ensemble des enseignants de la circonscription pour leur engagement personnel et professionnel dont ils ont fait preuve dans les jours qui ont suivi les événements tragiques de novembre 2015. Chacun a démontré par son attitude responsable la confiance qu'élèves et parents pouvaient avoir en l'École.

1. Le vade-mecum RASED

Les membres du RASED ont réalisé un vade-mecum. Il présente l'organisation du travail des enseignants spécialisés et les documents nécessaires à la collaboration avec les équipes d'école et la CASEH.

La demande d'aide écrite est obligatoire. Il ne peut y avoir interventions des maîtres spécialisés sans PPRE.

Les documents sont joints au compte-rendu.

2. Les rencontres EPS (Nicolas DIVRY, CPC)

Les inscriptions s'effectuent directement auprès de Monsieur DIVRY (nicolas.divry@ac-creteil.fr). Il est rappelé que les élèves doivent être préparés.

Brevet de gymnastique (de la PS à la GS) : épreuves entre le 8 et le 20 février. Organisation et date précise pour chaque école définie début janvier 2016.

Brevet du petit athlète (MS, GS) : en juin 2016. Les classes à double-niveau PS/MS peuvent participer également.

Rencontres GS/CP : les rencontres se dérouleront à partir du mois de mai (de préférence sur un stade). Les classes à double-niveau MS/GS et CP/CE1 peuvent s'inscrire. Il est bienvenu qu'une classe de CM2 participe à l'organisation de cette manifestation.



2 / 3

3. Les rencontres musicales (Jean-Luc CHAUVIN, CPC EPS)

Les rencontres auront lieu entre le 7 et le 18 mars 2016 (dates précises fixées prochainement).

Les feuilles d'inscription ont été communiquées par courriel. Merci de les retourner (sous format électronique) à Monsieur CHAUVIN pour le vendredi 18 décembre 2015.

4. Le parcours m@gistère

Les parcours de formation à distance ouvriront à partir du lundi 11 janvier 2016. Chacun d'entre eux comprendra 6 heures d'activité à distance et 3 heures en présentiel.

Il n'y aura pas de tuteur cette année pour le suivi pédagogique du parcours en distanciel. Madame ISSERT, AFTICE, reste disponible pour toute question d'ordre technique (barbara.chasseigne@ac-creteil.fr).

5. Les CUI aide à la direction

Les personnels recrutés débiteront courant janvier 2016. Ils sont implantés auprès des directeurs non totalement déchargés et volontaires pour en accueillir.

Leur contrat court sur 12 mois (renouvelable une fois) avec une *période d'essai* fixée à 1 mois. Au cours de cette période et si le besoin se faisait sentir, merci de contacter rapidement Monsieur CHAUVIN.

6. La classe de SEGPA (intervention de Monsieur Tony CANGAN, directeur SEGPA Picasso)

référence : circulaire n°2015-176 du 28/10/15

Les élèves de CM2 sont pré-orientés en 6^{ème} SEGPA pour suivre les enseignements du cycle de consolidation dans un collège plus inclusif. La SEGPA accueille des élèves qui présentent des difficultés scolaires graves et persistantes et dont les actions de prévention, d'aide et de soutien n'ont pas été suffisantes.

La SEGPA n'a pas vocation à accueillir des élèves au seul titre des troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française.

Calendrier pour l'orientation 2016 :

29 janvier : date limite de dépôt des dossiers **complets** à l'inspection

01 février : vérification des pièces du dossier par le secrétariat

04 février : commission de circonscription avant avis de l'IEN. Chaque commission sera composée d'un représentant de l'IEN, un directeur d'école, une psychologue scolaire. Monsieur CANGAN sera présent en tant qu'expert.

05 février : validation des dossiers par l'IEN

08 février : envoi des dossiers à la DSDEN

7. Utilisation des carnets de réussites

Le support « carnet de réussites » a été élaboré par un groupe de travail composé de directrices, de l'AFTICE et des conseillers pédagogiques de la circonscription. Il a visé l'exhaustivité au regard des attendus de fin d'école maternelle. Chaque équipe d'école peut ensuite opérer des choix. L'essentiel est de garder l'esprit de l'évaluation positive. Toutes les initiatives qui tendent à montrer en creux ce qui est échoué sont à éviter.

Les vignettes proposées indiquent des éléments de progressivité tout au long de l'école maternelle, il convient de ne pas les enfermer obligatoirement dans un niveau de classe.



3 / 3

Renseigner le carnet « au fil de l'eau » ne signifie pas avoir en permanence les vignettes sur soi. Il s'agit surtout des longues périodes d'évaluation.

Dans le cadre de la préparation de classe, en respectant les progressions et les programmations définies dans le cycle, il est possible d'anticiper –et donc d'organiser– les moments où le carnet sera complété. Par exemple, après une ou plusieurs séquences d'apprentissages dans un domaine, où l'entraînement aura été suffisant, il est possible d'organiser un atelier dirigé pour renseigner le carnet avec certains élèves : prendre conscience de sa réussite, de ses progrès, des efforts entrepris. Les activités pédagogiques complémentaires peuvent aussi être le lieu pour renseigner le carnet et échanger avec l'élève.

8. Points divers :

- Carte scolaire

Monsieur l'inspecteur a échangé avec les 3 communes sur les prévisions de la rentrée 2016 en considérant les effectifs remontés par les directeurs. Une rencontre avec le directeur académique est prévue début janvier.

Un point précis à la date du 04 janvier 2016 est demandé concernant la situation de chaque école. Il est à remonter dans la journée du 05 janvier par courriel (indications des inscrits par niveau de classe).

- PPMS et alertes incendies

Tous les documents PPMS et incendie sont à transmettre avant les vacances de Noël par voie électronique à Monsieur DIVRY (nicolas.divry@ac-creteil.fr)

Vous trouverez tous les documents concernant la sécurité à l'école sur le site de la DSDEN : <http://www.dsden93.ac-creteil.fr/spip/spip.php?rubrique1464>

- Courrier de fin d'année de Monsieur l'inspecteur

Il est à rendre accessible à l'ensemble des enseignants, membres du RASED compris.